

RÈGLEMENT – JEU « QUIZ DU NAVIGATEUR – BIG CE 2026 »

1) Organisateur

Le jeu « Quiz du Navigateur – BIG CE 2026 » (ci-après « le Jeu ») est organisé par BIG CE (ci-après « l'Organisateur »), en Polynésie française.

2) Dates du Jeu

Le Jeu se déroule du **05/01/2026 au 05/02/2026 inclus** (heure de Polynésie française).

3) Conditions de participation

La participation est **gratuite** (hors coût de connexion internet) et **réservée aux adhérents BIG CE** disposant d'une **carte BIG CE 2026 valide**, pendant la durée du Jeu.

Sont exclues :

- les personnes ne disposant pas d'une carte BIG CE 2026 valide,
- les personnes ayant fourni des informations inexactes ou incomplètes,
- les membres du personnel de l'Organisateur et, plus généralement, toute personne ayant participé directement ou indirectement à l'organisation du Jeu (ainsi que leur famille).

4) Principe du Jeu – Modalités de participation

Pour participer :

1. Le participant réalise le **Quiz du Navigateur** (5 questions) via la page dédiée.
2. À l'issue du quiz, le participant renseigne et envoie le **formulaire de participation** (nom, prénom, téléphone, email).
3. Une participation est enregistrée **uniquement** si le formulaire est complété et envoyé pendant la période du Jeu.

Une seule participation par personne (même nom / même téléphone / même email).

En cas de participations multiples, **une seule** sera conservée.

L'Organisateur pourra demander au gagnant une preuve d'adhésion (carte BIG CE 2026) afin de valider l'attribution du lot.

5) Dotations

Sont mis en jeu :

- **10 chèques cadeaux de 2 000 F CFP** chacun
Soit **10 gagnants**.

Les chèques cadeaux sont **valables uniquement** chez les **partenaires BIG CE participants** (liste / conditions disponibles auprès de l'Organisateur ou sur les supports BIG CE).

Les lots ne sont **ni échangeables, ni remboursables, ni convertibles** en numéraire, même partiellement.

6) Désignation des gagnants

Les **10 gagnants** seront désignés par **tirage au sort** parmi l'ensemble des participations valides enregistrées pendant la période du Jeu.

Le tirage au sort aura lieu **dans un délai maximum de 15 jours** après la fin du Jeu (sauf contrainte exceptionnelle).

7) Annonce des résultats – Remise des lots

Les gagnants seront contactés par l'Organisateur via les coordonnées fournies (téléphone et/ou email). Sans réponse du gagnant dans un délai de **7 jours** à compter du premier contact, ou en cas d'impossibilité de justifier l'adhésion BIG CE 2026, l'Organisateur se réserve le droit de procéder à un **nouveau tirage** pour attribuer le lot.

Les modalités de remise (retrait / lieu / date) seront précisées lors de la prise de contact.

8) Responsabilité

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable :

- d'un dysfonctionnement technique (site, réseau, internet, téléphone, etc.) empêchant la participation,
- d'erreurs liées aux informations fournies par le participant (email/téléphone incorrect),
- de tout événement de force majeure perturbant l'organisation du Jeu.

9) Données personnelles

Les informations recueillies via le formulaire sont nécessaires à la **gestion du Jeu** (enregistrement des participations, tirage au sort, contact des gagnants, remise des lots). Elles sont utilisées uniquement par l'Organisateur et ne sont pas cédées à des tiers à des fins commerciales.

Conformément aux règles applicables en matière de protection des données, chaque participant peut demander l'accès, la rectification ou la suppression de ses données en contactant BIG CE.

10) Acceptation du règlement

La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toute fraude ou tentative de fraude entraînera l'exclusion immédiate du participant.

11) Réclamations

Toute réclamation relative au Jeu devra être formulée pendant la durée du Jeu, et au plus tard **7 jours** après la date de fin du Jeu.

12) Consultation du règlement

Le présent règlement est accessible via le lien « règlement » associé au formulaire de participation.